

DOCUMENTS À FOURNIR

Les exigences d'expérience sont détaillées en annexe de nos règlements généraux

<i>Types de demandes de changement à une adhésion existante</i>	<i>Documents requis</i>
<p><u>Ajout d'une section</u> Afin de devenir membre d'une nouvelle section, votre entreprise doit justifier l'expérience nécessaire pour devenir membre de cette section.</p>	<p>Formulaire de renouvellement avec mention dans la rubrique appropriée ou avis d'ajout de section. + <u>Pour chacun des actionnaires agissant comme administrateur ou dirigeant</u> : formulaire d'expérience pour leurs productions qui démontrent que l'entreprise a cumulé l'expérience exigée pour cette section.</p>
<p><u>Ajout d'une section à titre de stagiaire</u> Un membre qui n'a pas encore l'expérience requise pour devenir membre régulier d'une section, peut tout de même faire la demande d'ajout de cette section à titre de stagiaire de section. <u>Impact</u> : aucun droit de vote dans cette section.</p>	<p>Formulaire de renouvellement avec mention dans la rubrique appropriée + Avis que c'est à titre de stagiaire puisque l'expérience exigée n'est pas rencontrée.</p>
<p><u>Changement de nom de l'entreprise</u> N.B. Ce changement doit être fait dès qu'il survient pour vous permettre de déclarer vos productions, d'obtenir des contrats ou de recevoir la facturation sous votre nouveau nom.</p>	<p>Formulaire de renouvellement avec mention dans la rubrique appropriée ou avis de changement dès qu'il survient + Copie du certificat de modification tel qu'accepté par le Registraire des entreprises</p>
<p><u>Changement à l'actionnariat de l'entreprise</u> N.B. Un changement à l'actionnariat d'une entreprise pourrait être considéré comme une nouvelle demande d'adhésion si l'expérience en production qui justifiait l'adhésion existante était basée sur celle d'un actionnaire qui n'est plus dans la nouvelle structure juridique. +</p>	<p>Avis de ce changement + Copie du certificat de modification tel qu'accepté par le Registraire des entreprises N.B. L'entreprise membre doit démontrer qu'elle est indépendante au sens de l'article 5.04(d) des règlements généraux. Ainsi, vos documents doivent nous fournir le détail complet du nouvel actionnariat suite au</p>

<i>Types de demandes de changement à une adhésion existante</i>	<i>Documents requis</i>
<p>Selon la teneur de ceux-ci, certains changements à l'actionnariat doivent être approuvés par le conseil d'administration. Veuillez prévoir ce délai afin que vos changements puissent être traités et effectifs en temps opportun.</p>	<p>changement et, dans les cas où une fiducie en fait partie, vous devez nous indiquer quels sont les fiduciaires et bénéficiaires.</p> <p>+</p> <p>De plus, si les changements à l'actionnariat impliquent des changements aux dirigeants, vous devez également fournir les documents requis pour un tel changement. (voir les sections à ce sujet)</p>
<p><u>Ajout d'un dirigeant/producteur</u></p>	<p>Formulaire de renouvellement avec mention dans la rubrique appropriée ou avis d'ajout dès qu'il survient</p> <p>+</p> <p>CV de production du dirigeant/producteur</p> <p>+</p> <p>Code de déontologie dûment signé par ce nouveau dirigeant</p> <p>+</p> <p>Avis dans les cas où ce nouveau dirigeant devient le dirigeant principal de l'entreprise.</p>
<p><u>Retrait d'un dirigeant/producteur</u></p>	<p>Formulaire de renouvellement avec mention dans la rubrique appropriée ou avis du retrait dès qu'il survient.</p> <p>+</p> <p>Si l'expérience en production qui justifiait l'adhésion existante était basée sur celle du dirigeant retiré, le formulaire d'expérience pour les productions de chacun des actionnaires agissant comme administrateur ou dirigeant qui demeure dans l'entreprise est requis afin de démontrer que l'entreprise a toujours l'expérience exigée pour être membre</p> <p>+</p> <p>Avis de tout changement concernant le dirigeant principal de l'entreprise.</p>

<i>Types de demandes de changement à une adhésion existante</i>	<i>Documents requis</i>
<p><u>Fusion ou acquisition d'entreprises membres</u></p>	<p>Avis de cette fusion ou acquisition + Copie du certificat de fusion ou de modification tel qu'accepté par le Registraire des entreprises</p> <p>N.B. L'entreprise membre doit démontrer qu'elle est indépendante au sens de l'article 5.04(d) des règlements généraux. Ainsi, vos documents doivent nous fournir le détail complet du nouvel actionariat suite à la fusion et, dans les cas où une fiducie en fait partie, vous devez nous indiquer quels sont les fiduciaires et bénéficiaires.</p> <p>+ Si la fusion ou l'acquisition implique des changements aux dirigeants, vous devez également fournir les documents requis pour un tel changement. (voir les sections à ce sujet)</p> <p>+ Si la fusion ou l'acquisition implique des transferts de productions qui sont en cours (i.e. dont la cotisation complémentaire n'a pas été facturée), veuillez nous en fournir la liste exhaustive indiquant pour chaque production concernée, la maison-mère et la filiale existante ainsi que vers quelle maison-mère et filiale celle-ci doit être transférée.</p> <p>N.B. Ce n'est qu'après avoir reçu tous les documents requis que nous pourrons procéder au transfert dans notre base de données. Attention : Entre la demande de transfert et le transfert complété, aucun contrat ne pourra être réservé pour les productions visées.</p>
<p><u>Changement de coordonnées</u></p>	<p>Formulaire de renouvellement avec mention dans la rubrique appropriée ou avis dès que les nouvelles coordonnées sont connus.</p>

<i>Types de demandes de changement à une adhésion existante</i>	<i>Documents requis</i>
<p><u>Ajout d'un délégué</u> En vertu de l'article 5.02 de nos règlements généraux, les délégués doivent être actifs à temps plein au sein de l'entreprise membre.</p>	<p>Formulaire de renouvellement avec mention dans la rubrique appropriée ou avis signé par le dirigeant principal afin d'attester que le nouveau délégué est dûment autorisé à agir pour et au nom de l'entreprise membre dans l'exercice de ses privilèges, droits, devoirs et obligations + Le formulaire « Objet du dossier et consentement » signé par le nouveau délégué.</p>
<p><u>Retrait d'un délégué</u></p>	<p>Formulaire de renouvellement avec mention dans la rubrique appropriée ou avis signé par le dirigeant principal nous indiquant ce retrait.</p>
<p><u>Ajout d'expérience d'un membre de la relève</u></p>	<p>Formulaire de renouvellement avec mention dans la rubrique appropriée + <u>Pour chacun des actionnaires agissant comme administrateur ou dirigeant</u> : formulaire d'expérience pour leurs productions qui s'ajoutent et CV de production à jour.</p>

Révisé au 15 mars 2016

N.B. Vous trouverez sous l'onglet « Membres » de notre site internet (www.agpm.ca), tous les formulaires et documents liés aux adhésions. Dans la section « Changement et renouvellement » se retrouve tous les formulaires liés au renouvellement ou tout autre changement qui intervient en cours d'année ainsi que ce document. Les règlements généraux et le code déontologie de l'AQPM sont sous l'onglet « À propos » dans la section « Gouvernance ».